

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2015/09/24/2015204504/justel>

Dossier numéro : 2015-09-24/08

Titre

24 SEPTEMBRE 2015. - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'octroi des aides aux zones soumises à des contraintes naturelles

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 01-03-2019 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 09-10-2015 page : 63481

Entrée en vigueur : 19-10-2015

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARW 2019-01-24/15, art. 12, 005; En vigueur : 01-03-2019> (NOTE:Par dérogation à l'alinéa 1er, les articles 2 à 4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 septembre 2015 relatif à l'octroi des aides aux zones soumises à des contraintes naturelles continuent à s'appliquer aux agriculteurs visés aux articles 7 à 9 du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2020.)